

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

District Montreal

N° 500-06-000613-121

**ENREGISTREMENT**

M	Dist.	An	Mois	Jour	Cas.

Dist.	An	Mois	Jour	Cas.	Salle	Piste

**RÉFÉRENCES**

DÉBUT 14h17 h

FIN 16h17 h

**PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE**

- par défaut     ex parte
- contesté         enquête au fond

- COUR SUPÉRIEURE
- COUR DU QUÉBEC
- Chambre civile

Raymond Lévesque DEMANDE

V. diotion S.F.N.C. et al DÉFENSE

Division jud.civ. Salle n° 16.05

Le 13 avril 2016

PRÉSENTS: L'Hon. Carole Halicé JCS (JH 5181)

DEMANDE OU REQUÉRANT(E)

PRÉSENT(E)     ABSENT(E)

DÉFENSE OU INTIMÉ(E)

PRÉSENT(E)     ABSENT(E)

M<sup>e</sup> Jennifer Watters (P)

M<sup>e</sup> Marie-Pier Desmeulles (P)

M<sup>e</sup> Antony Hemond (P)

M<sup>e</sup> \_\_\_\_\_

NATURE DE LA CAUSE Débat sur les objections

GREFFIER François Duchesne g.a.c.s.

INTERPRÈTE \_\_\_\_\_ Demandé à nouveau  oui  non

STÉNOGRAPHE \_\_\_\_\_

14h17

Débat sur les objections soulevées dans le cadre de l'interrogatoire au préalable de Raymond Lévesque du 24 janvier 2016.

Ouverture de l'audience

Identification

Représentations des procureurs sur les objections

14h41

Objection #1 (pages 14-16):

Pour les motifs énoncés oralement et dûment enregistrés, l'objection est ACCUEILLIE.

15h02

Objection #2 (pages 16-17): REJETÉE; dans

la mesure où le procureur des défenses n'a pas avisé les demandeurs qu'il avait fait Monsieur Lévesque auprès de son procureur, la question est permise;

Page 1 de 3

Folio \_\_\_\_\_

18 avril 2016

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
District : Montréal  
N° : SEC-06 CC0013-121  
15h05

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (suite)

RÉFÉRENCES

15h43

Objection #4 (pages 45-48): Compte tenu des réponses de M<sup>c</sup> Dallaire, l'objection est devenue sans objet;  
Objection #5 (pages 48-49): REJETÉE

15h19

Objection #6 (pages 50-58): REJETÉE

15h26

Objection #8 (pages 131-133): REJETÉE, mais

la question sera admise comme suit: <sup>est-ce que vous savez d'où provient la pièce P-737(A)</sup>

15h32

Objection #9 (page 136):

Si la réponse à la question de l'objection #8 est négative, la question à l'objection #9 sera retirée;

Si la réponse à la question de l'objection #8 est affirmative, l'objection #9 est REJETÉE

15h56

Suspension de l'audience

16h05

Reprise de l'audience

16h05

Objection #10 (pages 146-153): REJETÉE, étant entendu que la liste de personnes sera transmise aux procureurs des défenderesses à titre confidentiel et les procureurs des défenderesses s'engagent à ne divulguer aucun nom, sauf à sa propre cliente, laquelle devra conserver l'information de façon confidentielle;

Les procureurs des défenderesses

13 avril 2016

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

District: Montréal

N°: 500 06-000613-101

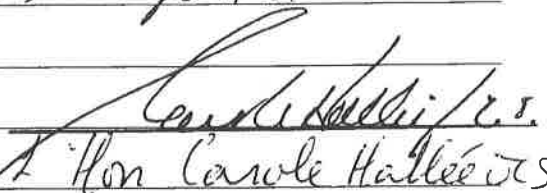
PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (suite)

RÉFÉRENCES

s'ingèrent également à ne pas assigner ces personnes pour le procès sous réserve, pour les procureurs des défenderesses, de contacter les dites personnes.

Dans la mesure où le complément d'interrogatoire ne serait pas par écrit, la suite de l'interrogatoire ne devra pas excéder 45 minutes,

LE TOUT, sans frais de justice

  
Hon. Carole Hallé c.s.

## Laval Dallaire

---

**De:** Jennifer Watters  
**Envoyé:** 14 avril 2016 10:21  
**Objet:** Marie Brindamour; Laval Dallaire  
**Pièces jointes:** TR: 500-06-000613-121  
Document001\_1.pdf

Voici le procès-verbal d'hier.

Jennifer

*Jennifer Watters*  
[jwatters@gagneletarte.qc.ca](mailto:jwatters@gagneletarte.qc.ca)  
Tél. : 418 522-7900

### Québec

79, boul. René-Lévesque Est, bureau 400

Québec (Québec) G1R 5N5



**GAGNÉ LETARTE SENCRL**  
AVOCATS

[www.gagneletarte.qc.ca](http://www.gagneletarte.qc.ca)

### Wendake

430, rue Chef-Stanislas-Koska  
Wendake (Québec) G0A 4V0



[www.leguslaw.com](http://www.leguslaw.com)

#### Avis de confidentialité

Ce message, transmis par courriel, est confidentiel, protégé par le secret professionnel et à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, le distribuer ou le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, veuillez informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement, détruire ce message et toute copie de celui-ci. Merci.

#### Confidentiality Message

This e-mail message is confidential, may be privileged and is intended for the exclusive use of the addressee. Any other person is strictly prohibited from disclosing, distributing or reproducing it. If the addressee cannot be reached or is unknown to you, please inform the sender by return e-mail immediately, delete this e-mail message and destroy all copies. Thank you.

**De :** Louise-Lina Hamelin [<mailto:louise-lina.hamelin@judex.qc.ca>]

**Envoyé :** 14 avril 2016 10:20

**À :** Jennifer Watters <[jwatters@gagneletarte.qc.ca](mailto:jwatters@gagneletarte.qc.ca)>; [marie-pier.desmeules@nortonrosefulbright.com](mailto:marie-pier.desmeules@nortonrosefulbright.com)

**Objet :** CS: 500-06-000613-121

Maîtres,

Vous trouverez ci-joint copie du procès-verbal du 13 avril dans le dossier mentionné plus haut.

Recevez nos meilleures salutations.

**Louise Lina Hamelin, adjointe de  
L'Honorable Carole Hallée, j.c.s.**  
514 393-2379 (IP 52423)

Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.